

Entretien avec Mgr Bernard Fellay sur l'état présent des relations de la Fraternité Saint-Pie X avec Rome

Publié le 8 juin 2012 · Mgr Bernard Fellay · 19 min de lecture



DICI : Etes- vous soucieux du retard de la réponse de Rome qui pourrait permettre à ceux qui sont contre une reconnaissance canonique d'éloigner des prêtres et des fidèles de la Fraternité Saint-Pie X ?

Mgr Fellay : Tout est dans les mains du Bon Dieu. Je fais confiance au Bon Dieu et à sa Divine Providence, il sait comment conduire toutes choses, même les retards, pour le bien de ceux qui l'aiment.

DICI : La décision du pape a-t- elle été ajournée comme certaines revues l'ont dit ? Le Saint- Siège vous a-t- il fait part d'un retard à prévoir ?

Mgr Fellay : Non, je n'ai eu aucune connaissance d'un quelconque calendrier. Il y en a même qui disent que le pape va traiter ce dossier à Castel Gandolfo, au mois de juillet.

Une solution canonique avant une solution doctrinale ?

DICI : La plupart de ceux qui sont opposés à l'acceptation par la Fraternité d'une éventuelle recon-

naissance canonique mettent en avant que les entretiens doctrinaux n'auraient pu conduire à cette acceptation que s'ils avaient débouché sur une solution doctrinale, c'est-à-dire sur une « conversion » de Rome. Est-ce que votre position a changé sur ce point ?

Mgr Fellay : Il faut reconnaître que ces entretiens ont permis d'exposer clairement les divers problèmes que nous rencontrons au sujet de Vatican II. Ce qui a changé, c'est que Rome ne fait plus d'une acceptation totale de Vatican II une condition pour la solution canonique. Aujourd'hui, à Rome, certains considèrent qu'une compréhension différente du Concile n'est pas déterminante pour l'avenir de l'Eglise, car l'Eglise est plus que le Concile. De fait, l'Eglise ne se réduit pas au Concile, elle est beaucoup plus grande. Il faut donc s'appliquer à régler des problèmes plus vastes. Cette prise de conscience peut nous aider à comprendre ce qui se passe réellement : nous sommes appelés à aider à porter aux autres le trésor de la Tradition que nous avons pu conserver.

En sorte que c'est l'attitude de l'Eglise officielle qui a changé, ce n'est pas nous. Ce n'est pas nous qui avons demandé un accord, c'est le pape qui veut nous reconnaître. On peut se poser la question du pourquoi de ce changement. Nous ne sommes toujours pas d'accord doctrinalement, et pourtant le pape veut nous reconnaître ! Pourquoi ? La réponse elle est là : il y a des problèmes terriblement importants dans l'Eglise aujourd'hui. Il faut traiter ces problèmes. Il faut laisser de côté les problèmes secondaires et s'occuper des problèmes majeurs. Voilà la réponse de l'un ou l'autre prélat romain qui ne le diront jamais ouvertement ; il faut lire entre les lignes pour comprendre.

Les autorités officielles ne veulent pas reconnaître les erreurs du Concile. Elles ne le diront jamais explicitement. Cependant si on lit entre les lignes, on peut voir qu'elles souhaitent remédier à certaines de ces erreurs. En voici un exemple intéressant au sujet du sacerdoce. Vous savez qu'à partir du Concile, il y a eu une nouvelle conception du sacerdoce et qu'elle a démolie la figure du prêtre. Aujourd'hui on voit très clairement que les autorités romaines essaient de réhabiliter la vraie conception du prêtre. On le constatait déjà lors de l'Année sacerdotale qui a eu lieu en 2010-2011. Maintenant, la fête du Sacré-Cœur devient le jour consacré à la sanctification des prêtres. A cette occasion, une lettre a été publiée et un examen de conscience pour les prêtres a été rédigé. On croirait qu'on est allé chercher cet examen de conscience à Ecône, tellement il se situe dans la ligne de la spiritualité anté-conciliaire. Cet examen offre l'image traditionnelle du prêtre, et même de son rôle dans l'Eglise. C'est ce rôle que Mgr Lefebvre affirme quand il décrit la mission de la Fraternité : restaurer l'Eglise par la restauration du prêtre.

Dans la lettre, il est dit : « l'Eglise et le monde ne peuvent être sanctifiés que par la sanctification du prêtre ». On met vraiment le prêtre au centre. L'examen de conscience commence avec cette question : « Est-ce que la préoccupation première du prêtre est sa sanctification ? » Deuxième question : « Est-ce que le saint Sacrifice de la Messe – c'est le mot qu'ils utilisent, pas l'eucharistie, la synaxe ou je ne sais pas quoi – est le centre de la vie du prêtre ? » Ensuite on rappelle les fins de la messe : la louange de Dieu, la prière, la réparation pour les péchés..., tout est dit. Le prêtre doit s'immoler – le mot 'immoler' n'est pas employé mais 'se donner', se sacrifier pour sauver les âmes. C'est dit. Puis vient le rappel des fins dernières : « Est-ce que le prêtre pense souvent aux fins dernières ? Est-ce qu'il pense à demander la grâce de la persévérance

finale ? Est-ce qu'il le rappelle à ses fidèles ? Est-ce qu'il visite les moribonds pour leur donner les derniers sacrements ? » Vous voyez comment, de façon habile, ce document romain rappelle clairement l'idée traditionnelle du prêtre.

Bien sûr, cela ne supprime pas tous les problèmes, et il y a encore de graves difficultés dans l'Eglise : l'œcuménisme, Assise, la liberté religieuse..., mais le contexte est en train de changer, pas seulement le contexte, la situation elle-même... Je distinguerai entre les relations extérieures et la situation intérieure. Les relations avec l'extérieur n'ont pas encore changé, mais pour ce qui se passe dans l'Eglise les autorités romaines essayent de le changer petit à petit. Evidemment, aujourd'hui encore demeure un grand désastre, il faut en être conscient, et nous ne disons pas le contraire, mais il faut aussi voir ce qui est en train de se faire. Cet examen de conscience pour les prêtres en est un exemple significatif.

Quelle attitude face aux problèmes doctrinaux ?

DICI : *Vous reconnaissez que de sérieuses difficultés demeurent avec l'œcuménisme, la liberté religieuse... Si une reconnaissance canonique intervenait quelle serait votre attitude face à ces difficultés ? Ne vous sentiriez- vous pas tenu à une certaine réserve ?*

Mgr Fellay : Permettez-moi de répondre à votre question par trois interrogations : Les nouveautés qui ont été introduites lors du Concile ont-elles été à l'origine d'un développement accru de l'Eglise, des vocations et de la pratique religieuse ? Ne constate-t-on pas au contraire une forme d'« apostasie silencieuse » dans tous les pays de chrétienté ? Pouvons-nous nous taire devant ces problèmes ?

Si nous voulons faire fructifier le trésor de la Tradition pour le bien des âmes, nous devons parler et agir. Nous avons besoin de cette double liberté de parole et d'action. Mais je me méfierais d'une dénonciation purement verbale des erreurs doctrinales – dénonciation d'autant plus polémique qu'elle n'est que verbale.

Avec le réalisme qui le caractérisait, Mgr Lefebvre reconnaissait que les autorités romaines et diocésaines seraient plus sensibles aux chiffres et aux faits présentés par la Fraternité Saint-Pie X, qu'aux arguments théologiques. Aussi je n'hésite pas à dire que, si une reconnaissance canonique intervenait, les difficultés doctrinales seraient toujours soulignées par nous, mais avec le concours d'une leçon donnée par les faits eux-mêmes, signes tangibles de la vitalité de la Tradition. Et pour cela, comme je vous le disais déjà en 2006, à propos des étapes de notre dialogue avec Rome, il nous faut avoir « foi en la messe traditionnelle, cette messe qui réclame d'elle-même l'intégrité de la doctrine et des sacrements, gage de toute fécondité spirituelle auprès des âmes ».

DICI : *2012 n'est pas 1988, l'année de votre sacre épiscopal. En 2009 les excommunications ont été retirées, en 2007 il a été officiellement reconnu que la messe tridentine n'avait « jamais été abrogée », mais maintenant certains dans la Fraternité déplorent que l'Eglise ne se soit pas encore convertie. Leur refus a priori d'une reconnaissance canonique est- il dû à 40 ans d'une situation d'exception entraînant une certaine incompréhension de la soumission à l'autorité ?*

Mgr Fellay : Ce qui se passe ces temps-ci montre clairement quelques-unes de nos faiblesses face aux dangers qui sont créés par la situation dans laquelle nous sommes. L'un des dangers majeurs est de finir par inventer une idée de l'Eglise qui paraît idéale, mais qui ne se trouve pas en fait dans l'histoire réelle de l'Eglise. Certains prétendent que pour travailler « en sécurité » dans l'Eglise, il faut préalablement qu'elle soit nettoyée de toute erreur. C'est ce qu'on dit quand on affirme qu'il faut que Rome se convertisse avant tout accord, ou que les erreurs doivent d'abord avoir été supprimées pour qu'on puisse travailler. Mais ce n'est pas la réalité. Il suffit de regarder le passé de l'Eglise, souvent et même presque toujours, on voit qu'il y a des erreurs répandues dans l'Eglise. Or les saints réformateurs ne l'ont pas quittée pour combattre ces erreurs. Notre Seigneur nous a appris qu'il y aurait toujours de la mauvaise herbe jusqu'à la fin des temps. Pas seulement de la bonne herbe, pas seulement du blé.

Au temps des Ariens, les évêques ont œuvré au milieu des erreurs pour convaincre de la vérité ceux qui se trompaient. Ils n'ont pas dit qu'ils voulaient être dehors, comme certains le disent maintenant. Bien sûr, il faut toujours faire très attention à ces expressions 'dehors', 'dedans', parce que nous sommes d'Eglise et nous sommes catholiques. Mais pouvons-nous à ce titre refuser de convaincre ceux qui sont dans l'Eglise, au prétexte qu'ils sont emplis d'erreurs ? Regardons ce qu'ont fait les saints ! Si le Bon Dieu nous permet d'être dans une nouvelle situation, dans un combat rapproché au service de la vérité... Voilà la réalité que nous présente l'histoire de l'Eglise. L'Evangile compare le chrétien au levain, et nous voudrions que la pâte lève, sans que nous soyons dans la pâte ?

Dans cette situation, présentée actuellement par certains comme une situation impossible, on nous demande de venir travailler comme l'ont fait tous les saints réformateurs de tous les temps. Bien sûr cela n'enlève pas le danger. Mais si nous avons suffisamment de liberté pour agir, pour vivre et nous développer, cela doit se faire. Je pense vraiment que cela doit se faire, à la condition que nous ayons suffisamment de protection.

DICI : *Croyez- vous qu'il y a des membres de la Fraternité qui, consciemment ou pas, épousent les thèses sédévacantistes ? Avez- vous peur de leur influence ?*

Mgr Fellay : Certains peuvent bien être influencés par de telles idées, ce n'est pas nouveau. Je ne pense pas qu'ils soient si nombreux, mais ils peuvent faire du mal, spécialement en répandant de fausses rumeurs. Mais je pense réellement que la préoccupation principale parmi nous est plutôt la question de la confiance dans les autorités romaines, avec la crainte que ce qui pourrait arriver soit un piège. Personnellement, je suis convaincu que ce n'est pas le cas.

Chez nous, on se méfie de Rome, parce qu'on a subi trop de déconvenues, c'est pourquoi l'on pense qu'il peut s'agir d'un piège. Il est vrai que nos ennemis peuvent songer à utiliser cette offre comme un piège, mais le pape qui veut vraiment cette reconnaissance canonique, ne nous la propose pas comme un piège.

Voir ce que la proposition romaine permettra en droit et en fait

DICI : *Plusieurs fois vous avez répété que le pape veut personnellement la reconnaissance canonique de la Fraternité. Est- ce que vous avez l'assurance personnelle et récente du pape lui- même*

que c'est vraiment sa volonté ?

Mgr Fellay : Oui c'est le pape qui le veut, et je l'ai dit à plusieurs reprises. J'ai suffisamment d'éléments précis en ma possession pour affirmer que ce que je dis est vrai, bien que je n'aie pas eu de relations directes avec le pape, mais avec ses proches collaborateurs.

DICI : La lettre du 14 avril, signée par les trois autres évêques de la Fraternité, a été malheureusement diffusée sur Internet, est- ce que l'analyse qu'elle présente correspond à la situation de l'Eglise ?

Mgr Fellay : Sur leur position, je n'exclus pas la possibilité d'une évolution. La première question pour nous qui avons été sacrés par Mgr Lefebvre était celle de la survie de la Tradition. Je pense que si mes confrères voient et comprennent qu'en droit et en fait il y a dans la proposition romaine une véritable possibilité pour la Fraternité de « tout restaurer dans le Christ », malgré tous les troubles qui subsistent dans l'Eglise aujourd'hui, alors ils pourront réajuster leur jugement, – alors, c'est-à-dire avec le statut canonique en main et les faits sous les yeux. Oui, je le pense, je l'espère. Et nous devons prier à cette intention.

DICI : Quelques- uns dans le monde, y compris des membres de la Fraternité, ont utilisé des passages d'un entretien que vous avez accordé à Catholic News Services ; ces passages semblent indiquer qu'à vos yeux Dignitatis Humanae ne fait plus difficulté.

Est- ce la manière dont a été réalisé cet entretien qui a modifié le sens de ce que vous vouliez exprimer ? Quelle est votre position sur ce sujet par rapport à ce que Mgr Lefebvre enseignait ?

Mgr Fellay : Ma position est celle de la Fraternité et de Mgr Lefebvre. Comme d'habitude, dans une matière aussi délicate, nous devons établir des distinctions, et une partie de ces distinctions a disparu dans l'entretien télévisé qui a été réduit à moins de 6 minutes. Mais la relation écrite que CNS a faite de mes propos, rétablit ce que j'ai dit et qui n'a pas été retenu dans la version diffusée : « Bien que Mgr Fellay refuse d'endosser l'interprétation (de la liberté religieuse) par Benoît XVI comme étant en continuité avec la Tradition de l'Eglise, – une position que beaucoup dans l'Eglise ont discuté très fortement –, Mgr Fellay a parlé de l'idée en des termes étonnamment sympathiques. » En fait, j'ai seulement rappelé qu'il y a déjà une solution traditionnelle au problème que pose la liberté religieuse et qui s'appelle la tolérance. Au sujet du Concile, lorsqu'on m'a posé la question : « Est-ce que Vatican II appartient à la Tradition ? », j'ai répondu : « J'aimerais espérer qu'il en soit ainsi » (ce qu'une traduction française fautive a transformé en : « J'espère que oui »). Cela est bien dans la ligne des distinctions opérées par Mgr Lefebvre pour lire le Concile à la lumière de la Tradition : ce qui est en accord avec la Tradition, nous l'acceptons ; ce qui est douteux, nous le comprenons comme la Tradition l'a toujours enseigné ; ce qui est opposé, nous le rejetons.

Les rapports de la Fraternité Saint-Pie X avec les évêques diocésains

DICI : Une prélature personnelle est la structure canonique que vous avez indiquée dans de récentes déclarations. Or, dans le Code, le canon n° 297 demande non seulement d'informer, mais d'obtenir l'autorisation des évêques diocésains pour fonder une œuvre sur leur territoire. S'il est clair

que toute reconnaissance canonique préservera notre apostolat en son état actuel, êtes- vous disposé à accepter que les œuvres à venir ne soient possibles qu'avec la permission de l'évêque dans les diocèses où la Fraternité Saint- Pie X n'est pas actuellement présente ?

Mgr Fellay : Il y a beaucoup de confusion sur cette question, et elle est principalement causée par une mauvaise compréhension de la nature de la prélature personnelle, ainsi que par une méconnaissance de la relation normale entre l'ordinaire du lieu et la prélature. Ajoutez à cela le fait que la seule référence disponible aujourd'hui pour une prélature personnelle soit l'Opus Dei. Pourtant, disons-le clairement, si une prélature personnelle nous était accordée, notre situation ne serait pas la même. Pour mieux comprendre ce qui se passerait, il faut penser que notre statut serait beaucoup plus semblable à celui d'un ordinariat militaire, parce que nous aurions une juridiction ordinaire sur les fidèles. Nous serions ainsi comme une sorte de diocèse dont la juridiction s'étend à tous ses fidèles indépendamment de leur situation territoriale.

Toutes les chapelles, églises, prieurés, écoles, œuvres de la Fraternité et des Congrégations religieuses amies seraient reconnues avec une réelle autonomie pour leur ministère.

Il reste vrai – comme c'est le droit de l'Eglise – que pour ouvrir une nouvelle chapelle ou fonder une œuvre, il serait nécessaire d'avoir la permission de l'ordinaire local. Nous avons bien évidemment présenté à Rome combien notre situation actuelle était difficile dans les diocèses, et Rome est encore en train d'y travailler. Ici ou là, cette difficulté sera réelle, mais depuis quand la vie est-elle sans difficulté ? Très probablement nous aurons aussi le problème contraire, c'est-à-dire que nous ne serons pas capables de répondre aux demandes qui viendront des évêques amis. Je songe à tel évêque qui pourrait nous demander de nous charger de la formation des futurs prêtres dans son diocèse.

En aucune façon, nos relations ne seraient celles d'une congrégation religieuse avec un évêque, mais bien celles d'un évêque avec un autre évêque, tout comme ce qui se passe pour les Ukrainiens, les Arméniens dans la diaspora. Et donc si une difficulté n'était pas résolue, elle irait à Rome, et il y aurait alors une intervention romaine pour régler le problème.

Soit dit en passant, ce qui a été rapporté sur Internet concernant mes propos sur ce sujet, en Autriche, le mois dernier, est entièrement faux.

DICI : *S'il y a une reconnaissance canonique, qu'arrivera-t-il aux chapelles amies de la Fraternité et indépendantes du diocèse ? Est- ce que les évêques de la Fraternité continueront à administrer la confirmation, à fournir les Saintes Huiles ?*

Mgr Fellay : Si elles œuvrent avec nous, il n'y aura pas de problème : ce sera exactement comme maintenant. Si non, tout dépendra de ce que ces chapelles entendent par indépendance.

DICI : *Y aura- t- il une différence dans vos relations avec les communautés Ecclesia Dei ?*

Mgr Fellay : La première différence sera qu'elles seront obligées d'arrêter de nous traiter de schismatiques. Pour le développement futur, il est clair que certaines se rapprocheront de nous, puisque déjà elles nous approuvent discrètement ; d'autres non. C'est le temps qui nous dira comment la Tradition se développera dans cette nouvelle situation. Nous avons de grandes

attentes pour l'apostolat traditionnel, tout comme certaines personnalités importantes à Rome et comme le Saint-Père lui-même. Nous avons grand espoir que la Tradition se développe avec notre arrivée.

DICI : *Toujours s'il y a reconnaissance canonique, donnerez-vous la possibilité à des cardinaux de la curie, ou à des évêques de visiter nos chapelles, de célébrer la messe, d'administrer les confirmations, peut-être même de conférer les ordinations dans vos séminaires ?*

Mgr Fellay : Les évêques favorables à la Tradition, les cardinaux conservateurs vont se rapprocher. Il y a tout un développement à prévoir, sans en connaître les détails particuliers. Et il y aura aussi certainement des difficultés, ce qui est tout à fait normal. Il ne fait pas de doute qu'on viendra nous visiter, mais pour une collaboration plus précise, comme la célébration de la messe ou des ordinations, cela dépendra des circonstances. De même que nous souhaitons que la Tradition se développe, nous espérons voir la Tradition se développer chez les évêques et les cardinaux. Un jour tout sera harmonieusement traditionnel, mais combien de temps cela prendra, Dieu seul le sait.

DICI : *Dans l'attente de la décision romaine, quelles sont vos dispositions intérieures ? Quelles sont celles que vous souhaiteriez pour les prêtres et les fidèles attachés à la Tradition ?*

Mgr Fellay : Lorsqu'en 1988, Mgr Lefebvre annonça qu'il allait sacrer quatre évêques, certains l'encouragèrent à le faire et d'autres tentèrent de l'en dissuader. Mais notre fondateur conservait la paix, car il n'avait en vue que la volonté de Dieu et le bien de l'Eglise. Aujourd'hui, ce sont les mêmes dispositions intérieures qu'il nous faut avoir. Comme son saint Patron, la Fraternité Saint-Pie X a la volonté de « tout restaurer dans le Christ », certains disent que ce n'est pas le moment, d'autres au contraire que c'est le moment opportun. Pour ma part je ne sais qu'une chose : c'est toujours le moment de faire la volonté de Dieu et il nous la fait connaître en temps opportun, à condition que nous nous montrions réceptifs à ses inspirations. Pour cela, j'ai demandé aux prêtres de renouveler la consécration de la Fraternité Saint-Pie X au Sacré-Cœur de Jésus, en sa fête, le 15 juin prochain, et de s'y préparer par une neuvaine au cours de laquelle seront récitées les litanies du Sacré-Cœur dans toutes nos maisons. Tous peuvent s'y associer en demandant la grâce de devenir des instruments dociles de la restauration de toutes choses en Jésus-Christ. ()

Menzingen, le 8 juin 2012

Source : DICI n°256 du 08/06/12

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/8-juin-2012-entretien-avec-mgr-bernard-fellay-sur-letat-present-des-relations-de-la-fraternite-saint-pie-x-avec-rome

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France